

CHARTRE, POLITIQUE QUALITÉ ET ENVIRONNEMENTALE

Nous voulons :

1. être neutres, indépendants et impartiaux dans nos activités dévolues par la loi ;
2. offrir un service public de premier ordre en fournissant des prestations de manière efficace, économique et centrées sur les attentes de la clientèle ;
3. être un employeur de qualité, fiable, favorisant la formation, l'épanouissement et la sécurité de ses employés ;
4. disposer de ressources financières suffisantes afin d'assurer la pérennité de l'entreprise ;
5. maintenir, voire accroître la part de marché soumise à la concurrence et développer les prestations contractuelles ;
6. soigner l'image de marque par une attitude courtoise et par une information systématique sur nos activités et leur sens ;
7. renforcer la sécurité non seulement dans le cadre de nos activités d'admission des conducteurs et des engins routiers ou nautiques, mais également grâce à diverses actions et campagnes de prévention ;
8. promouvoir la conduite écologique et minimiser les impacts environnementaux de notre propre activité ;
9. apporter une contribution à la protection de l'environnement en proposant des modèles d'imposition adéquats.

POLITIQUE QUALITÉ ET ENVIRONNEMENTALE

La politique qualité et environnementale est régie selon les principes suivants :

Clients	L'OCN propose un service public de premier ordre. Ses prestations sont délivrées conformément au cadre légal, de façon impartiale, efficace, économique et centrée sur les attentes de la clientèle.
Collaborateurs	L'OCN est un employeur fiable et de qualité. Il encourage l'épanouissement, la formation et la sécurité de ses collaborateurs. Chacun est invité à s'impliquer dans l'amélioration continue du système de qualité et de développement durable
Fournisseurs	L'OCN développe un partenariat avec ses fournisseurs et les sensibilise à la qualité des prestations et produits.
Développement durable	L'OCN réduit au maximum les impacts environnementaux liés à sa propre activité ; la décentralisation des prestations sur les sites de Fribourg, Bulle et Domdidier ainsi que le guichet virtuel figurent parmi les éléments déterminants. L'OCN promeut la conduite écologique et propose des modèles d'imposition adéquats pour les véhicules.